



Noix

N°06
19/05/2017



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°06 du 19/05/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :

bsv.na.chambagri.fr <http://www.fredon-limousin.fr>




et sur le site de la DRAAF www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques :**
 - En secteurs non gelés : Ff2 « stigmates complètement récurvés » à Gf « stigmates desséchés » selon les variétés.
 - En secteurs gelés : reprise de la végétation dans certaines situations.
- **Bactériose : risque de contamination élevé lors des épisodes pluvieux pour l'ensemble des variétés.**
- **Anthracnose : risque de contamination encore possible lors des prochaines pluies, sur l'ensemble des variétés.**
- **Carpocapse : vol sur tous les secteurs. Période de risque élevé de pontes en tous secteurs.**
- **Cochenilles : éclosions en cours en tous secteurs. Risque en cours avec la migration des jeunes larves.**
- **Chenilles défoliatrices et charançons phyllophages : activité en cours.**

Stade Phénologique

Stade	Description	Photo	Variété
Ff2	Stigmates complètement récurvés : les stigmates prennent une couleur vert-jaune pâle.		Franquette, Grandjean, Fernor
Ff3	Début de brunissement des stigmates : les papilles des stigmates commencent à se nécroser, ceux-ci se strient de fins filets bruns		Franquette, Grandjean, Fernor, Chandler, Lara
Gf	Dessèchement et noircissement des stigmates. ----- Grossissement du fruit		Chandler, Lara ----- Serr

Remarque : la notation des stades végétatifs a été faite sur des bourgeons pas ou peu atteints par le gel.

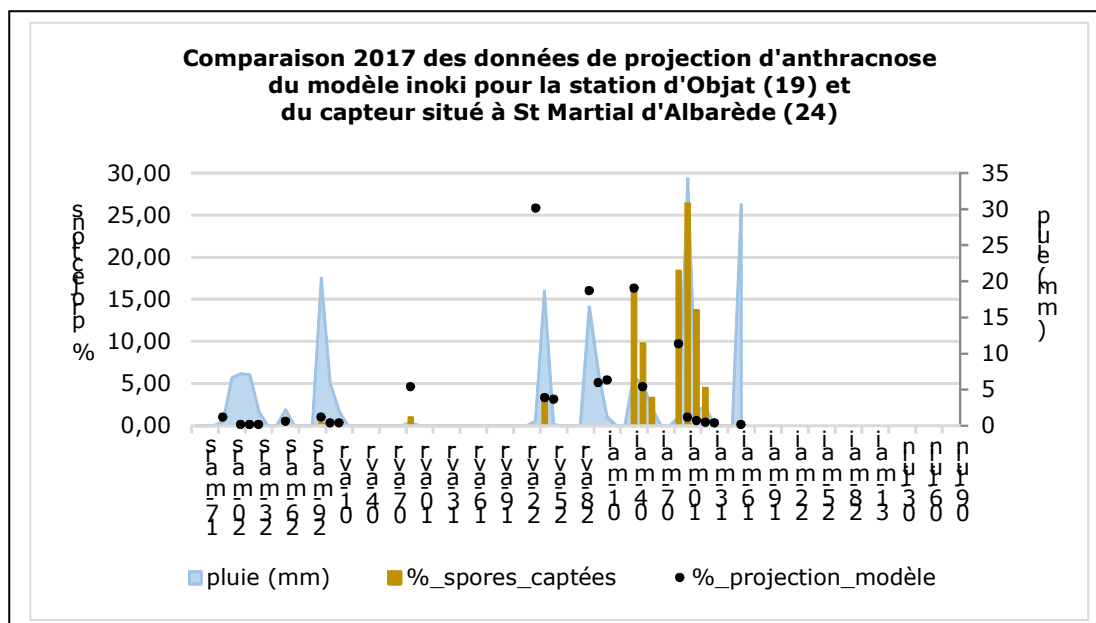
On note une reprise de la végétation des noyers dans les secteurs gelés. Les stades végétatifs sont très différents selon les situations (variétés, secteurs, importance du gel...). Les chatons ayant gelé, la pollinisation sera probablement difficile.

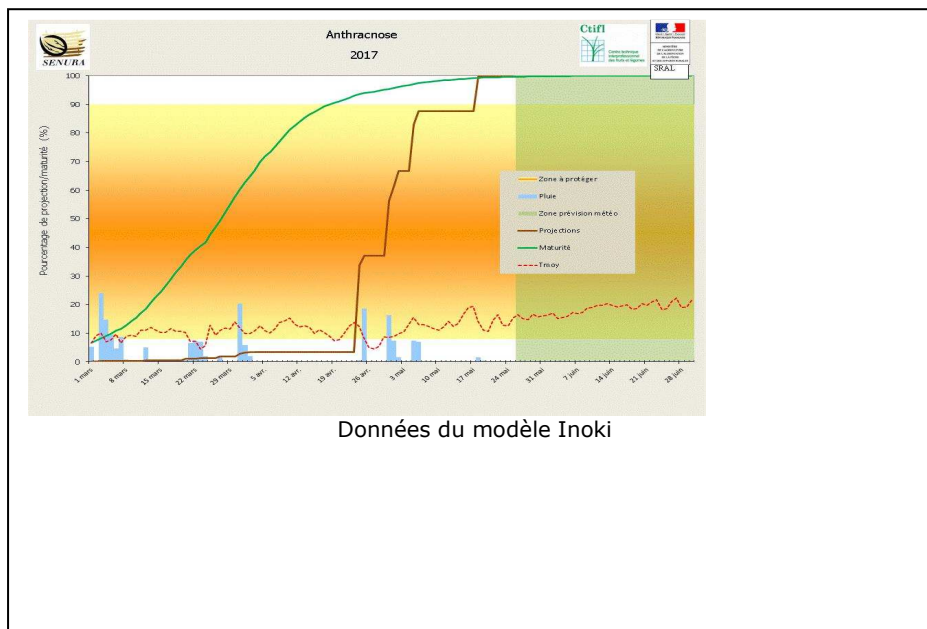
Maladies

- **Anthracnose, *Gnomonia leptospyla***

Observations

Le capteur sur le site de St Martial d'Albarède (24) ainsi que les lames sur le site de Creysse (46) nous informent que des projections de spores significatives ont eu lieu lors des épisodes pluvieux du 5 au 7/05 et du 10 au 13/05.





Données de la modélisation

A ce jour, selon le modèle de prévision (INOKI – Ctifl), 99 % du stock de spores (voir graphique page précédente) auraient été projetés dont :

- 21% de projections de spores du 5 au 7/05,
- 12% du 10 au 13/05.

Evaluation du risque :

Bien que le stock de spores projetables soit très faible, d'autant plus que la dégradation des feuilles mortes est de plus en plus nette en verger, le risque de contamination devrait être encore possible lors des prochaines pluies pour l'ensemble des variétés.

- **Bactériose, *Xanthomonas campestris pv. juglandis***

Rappels biologiques

L'essentiel des contaminations se produit tôt, du débourrement (Cf) à la fin de floraison (Ff3), et uniquement en conditions humides. Le pollen des chatons contaminés est une source importante de dissémination de la maladie.

Evaluation du risque :

La période de sensibilité à la bactériose est toujours en cours pour les variétés qui sont en floraison, et également pour les jeunes plantations du fait de leur pousse active prolongée. Les prochaines pluies devraient générer de nouvelles attaques de bactériose avec encore des risques de contaminations.

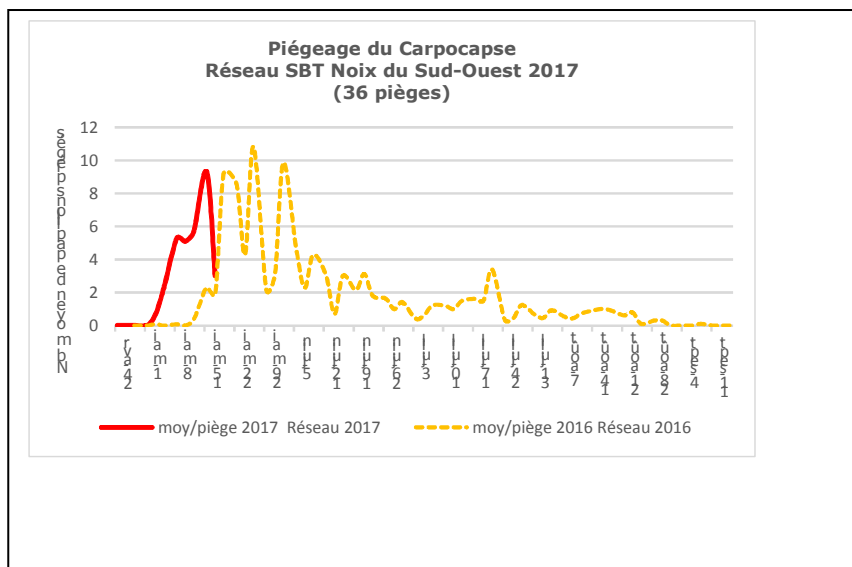
Ravageurs

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Le vol est en cours en tous secteurs.

On note des émergences plus précoces qu'en 2016. Suite à la hausse des températures, les captures se sont intensifiées.



Données du modèle

Au 19mai, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs :

- secteurs tardifs (**bassin d'Objat**) : 26 à 32% des émergences de papillons auraient eu lieu, ainsi que 9 à 15% des pontes et moins d'1% des éclosions.
- situations précoces (**Lot-et-Garonne, Gironde, Sud-Dordogne et Sud-Lot**) : 40 à 46% des émergences de papillons auraient eu lieu, 30 à 36% des pontes potentielles de la première génération auraient été déposés et 10 à 12% des éclosions auraient eu lieu.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (16 – 19°C) pour les jours à venir :

- la période de risque élevé des pontes devrait durer jusqu'au 15 juin en secteurs précoces et jusqu'au 22 – 26 juin en secteurs tardifs ;
- la période de risque élevé des éclosions devrait débuter à partir du 21 mai en secteurs précoces et du 5 juin en secteurs tardifs.

Evaluation du risque :

La période à risque vis-à-vis des pontes est en cours en tous secteurs.

Les pontes sont effectives dès lors que les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches. Ne pas oublier également que la réceptivité du noyer suppose que de tous jeunes fruits soient présents.

La période à risque vis-à-vis des éclosions devrait débuter à partir du 21 mai en secteurs précoces.

• Cochenilles

Observations du réseau

On note régulièrement la présence de cochenilles, notamment de Lécánines du Cornouiller, dans les vergers avec des niveaux d'infestation hétérogènes sans pour autant atteindre le seuil indicatif de nuisibilité (30 à 50 boucliers par rameau).

On observe sous les boucliers rougeâtres de Lécánines du Cornouiller des œufs et des larves.

Evaluation du risque :

La période de risque débute avec la migration des larves vers les jeunes pousses et les feuilles. La gestion des parcelles, à cette période de l'année, s'effectue sur le maximum de jeunes larves durant leur phase mobile.

Surveillez vos parcelles.

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Chenilles défoliatrices**

Eléments biologiques

Les chenilles défoliatrices sont des larves de papillon pouvant appartenir à différentes familles comme les tordeuses ou les arpen-teuses. En général, ces chenilles sont actives tôt dans la saison, depuis le stade du débourrement avancé jusqu'à la mi-juin.

Observations du réseau

On note régulièrement la présence de ces chenilles sur les jeunes feuilles.



Dégâts de chenille défoliatrice
Crédit photo : FREDON Limousin

Evaluation du risque :

Sans incidence sur la production de fruits.

Ces défoliations peuvent être nuisibles dans les jeunes plantations.

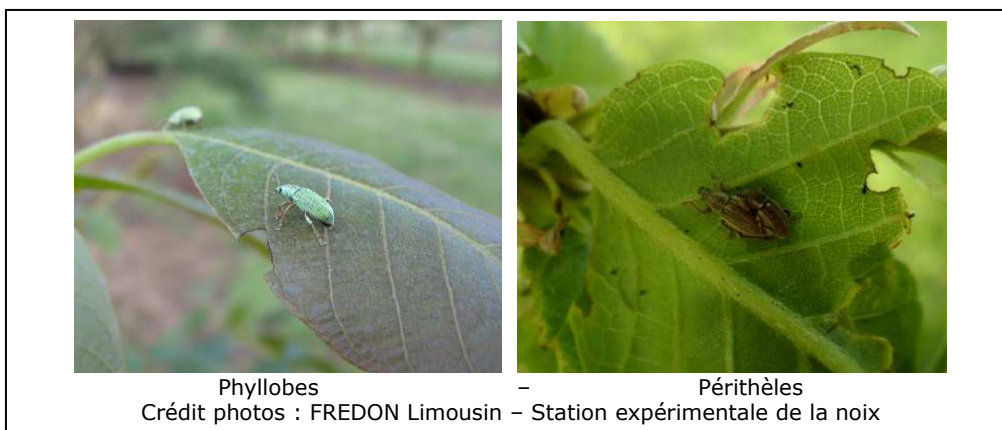
- **Charançons phyllophages (*Péritèle gris, Phyllobes, Otiorrhynques*)**

Eléments biologiques

Ils sont des ravageurs d'importance secondaire en verger. Ils sont très polyphages et s'attaquent principalement aux feuillus forestiers. Des dégâts occasionnels peuvent apparaître près des zones boisées. Les adultes sortent du sol au printemps, dès le débourrement. Ils se nourrissent des jeunes organes avant de pondre. Les œufs sont pondus à même le sol.

Observations du réseau

On observe sur quelques parcelles la présence de charançons et des broutures sur feuilles.



Phyllobes – Périthèles
Crédit photos : FREDON Limousin – Station expérimentale de la noix

Evaluation du risque :

Sans incidence sur la production de fruits.

Ces défoliations printanières sont généralement de courte durée. Elles peuvent être nuisibles dans les jeunes plantations.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des **noyers** ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".